

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2019

## **Absents :**

- Sophie REVERT SERVETTAZ - Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS-  
Mélanie HAMMERLING – Christian BESSE – André SERAFINI

Pouvoirs :       Mélanie HAMMERLING à Jean-Luc FAUGERE  
                      André SERAFINI à Alain SAUREL

La séance a été ouverte à 19H05

## **1- Boulangerie : recherche de fuites suite à dégât des eaux**

Monsieur Housseaux a fait le point sur ce dossier.

La société Hydrotech, expert désigné par la compagnie d'assurances, a effectué une visite, le 17/06/2019 de 9h à 16h pour rechercher d'éventuelles fuites dans les sanitaires.

Un nouveau contrôle sera fait en juillet.

## **2 Service Urbanisme**

Délibération prise pour l'avenant n° 2 concernant la mise à jour des participations financières des communes dans l'instruction des dossiers d'urbanisme. Cette participation est établie en année N au vu des dossiers traités en année N-1. Cette contribution diminue au titre de cette année.

## **3 Bibliothèque**

Suite à la création de la bibliothèque, actée en 2018, à l'adoption du règlement interne et des horaires d'ouverture adoptés lors du conseil du 08/04/2019, Monsieur le Maire a présenté un nouveau plan de financement pour sollicitation de subventions auprès de la Région et du Département pour l'achat du mobilier.

## **4 Comité des fêtes**

Le 6 juillet, aura lieu la fête du village avec feu d'artifice. Le conseil est d'accord pour octroyer une subvention de 750 € pour cette manifestation.

## **5 Plan communal de sauvegarde**

Document présenté par M. Balastrier et qui prévoit les actions à mener en cas de crise, les personnes à contacter, les référents par hameau.

## **6 Informations diverses**

- Convention ENEDIS pour le passage d'une ligne HT sur le territoire de la commune :  
Le Conseil sollicite le passage d'un technicien pour explications complémentaires
- Marquage au sol RD 32 route des Alpes et RD41a route du Grand Colombier :  
Après consultation du service des Routes du Département, du CAUE, une mission sera confiée à l'Agence Départementale d'Ingénierie.
- Tribunal administratif PLU :  
Le conseil a décidé de ne pas faire appel du jugement du 28/05/2019 rendu par le Tribunal administratif de Lyon qui rejette la requête de la partie adverse.

- Ecole : facture de transport

Le conseil a accepté la prise en charge d'une facture 120€ correspondant au transport des élèves de CM2 pour la journée découverte du collège de Belley.

- Recours gracieux de M. Pétounine /

M.PETOUMINE a obtenu en 2008 un permis de construire sur le hameau de Preveyzieu. Ce permis n'a jamais eu de suite et les règles d'urbanisme ont été profondément modifiées depuis.

M.PETOUMINE a déposé un recours gracieux pour construire en 2019 sur le terrain concerné.

Le conseil à l'unanimité n'a pas accepté les arguments avancés par le pétitionnaire et a chargé M. Le Maire d'établir une réponse à la demande.

- Mur de la propriété de M. Prost : Le courrier a été transféré au Département pour réponse et suivi

- Rapports SOCOTEC : Suite à la vérification annuelle des installations électriques des bâtiments communaux, le conseil a pris acte des observations formulées dans les rapports et a autorisé M.

Le Maire de faire réaliser les travaux préconisés

-

La séance a été levée à 20 H 45.

Le Maire

Alain SAUREL